



U **LEGNU** PÈ
A TRANSIZIONE
ECULUGICA !



Installation des chaudières biomasse

Aides financières & assistance opérationnelle

➔ **Collectivités & Entreprises**

© Agence Talem - www.talem.corsica - 04 93 21 05 19

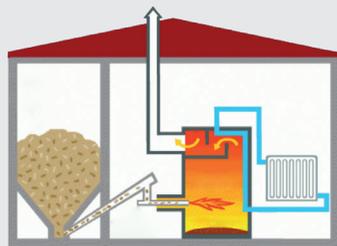


Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.



www.aue.corsica

L'AUE vous soutient dans l'installation des chaudières biomasse !



Pourquoi agir ?

La filière Bois Énergie est une énergie renouvelable qui présente plusieurs bénéfices environnementaux et énergétiques. **Elle constitue un des moteurs économiques des territoires via l'approvisionnement local et la structuration des circuits courts.**

- ✓ Réduisez votre consommation d'énergie, en ayant recours au bois, une énergie renouvelable, naturelle et durable.
- ✓ Améliorez le confort thermique des bâtiments.
- ✓ Limitez votre impact environnemental !



Quels avantages ?



Bénéficier d'une énergie locale et renouvelable.



Coûts d'exploitation réduits.



Pour qui ?

- ✓ Les collectivités
- ✓ Les entreprises
- ✓ Les organismes et les établissements publics



Quelles aides financières ?

PROJETS PUBLICS

80%

d'aide maximum sur les dépenses éligibles

PROJETS PRIVÉS

70%

d'aide maximum sur le surcoût calculé par rapport à une solution de référence



Comment ça marche ?

Contactez-nous pour constituer votre dossier :

Christian Mariani - 04 20 03 91 18

christian.mariani@isula.corsica



www.aue.corsica